

Traite 400 m² (800)

Wilson®
WeedOut®
Herbicide pour pelouses
CONCENTRÉ

SUPPRIME PISSENLIT, TRÉFLE,
STELLAIRE, PLANTAIN ET DE
NOMBREUSES AUTRES
MAUVAISES HERBES
DIFFICILES À DÉTRUIRE.

HERBICIDE
SOLUTION

DOMESTIQUE

N^o D'HOM. 28081 LOI P.A.

GARANTIE :

2,4-D (présent sous forme de sel de diméthylamine) 95 g e.a./L
mécoprop-P (présent sous forme de sel de diméthylamine) 50 g e.a./L
dicamba (présent sous forme de sel de diméthylamine) 9 g e.a./L

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

[250 mL to 4 L]

Sure-Gro IP Inc.,
C.P. 21001,
Brantford, ON N3R 7W9
1-800-268-2806

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Gaillet gratteron, lupuline, renoncule, stellaire moyenne, trèfle, lierre terrestre, pissenlit, patience, pâquerette vivace, liondent d'automne, prunelle vulgaire, renouée, marguerite blanche, plantain, herbe à la puce, herbe à poux, plantain lancéolé, sabline, bourse-à-pasteur, véronique, orpin.

MODE D'EMPLOI : À utiliser dans un pulvérisateur à pompe (à main ou à dos) ou en traitement localisé. Mélanger 15 mL (1 cuillerée à soupe) dans deux litres d'eau et pulvériser uniformément sur une surface de 12 m². Appliquer en mai, juin ou septembre. Pour certaines espèces, il faudra peut-être faire une autre application 3 ou 4 semaines plus tard. Ne pas utiliser cet herbicide par temps très chaud, très sec ou pluvieux. Ne pas appliquer sur des pelouses fraîchement ensencées avant qu'elles n'aient été tondues au moins trois fois. Ce produit n'empêche pas la croissance des mauvaises herbes. **Appliquer seulement en présence de plantes nuisibles.** L'efficacité est maximale lorsque l'herbicide est appliqué sur les feuilles des mauvaises herbes en pleine croissance. NE PAS effectuer plus de deux traitements généralisés par saison. Ce nombre ne comprend pas les traitements localisés. Si l'envahissement des mauvaises herbes ne justifie pas un traitement généralisé (c'est-à-dire sur la pelouse entière), envisager des applications locales seulement aux endroits où poussent des mauvaises herbes. NE PAS appliquer sur les étendues d'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivant l'application. Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser le dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures. Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales. Éviter l'application de ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. Éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface à revêtement dur.

VÊTEMENTS DE PROTECTION : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques (par exemple, en caoutchouc).

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR : Rincer les gants avant de les enlever. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis enfiler un vêtement propre. Enlever les vêtements et les laver séparément avant de les porter à nouveau; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon et prendre une douche. Réutiliser les gants pour l'application de pesticides seulement.

FRÉQUENCE MAXIMALE D'APPLICATION : Deux applications par année et par site traité sont normalement suffisantes pour une bonne gestion des surfaces gazonnées. Cela ne comprend pas les traitements ponctuels.

DELAI DE SÉCURITÉ APRÈS LE TRAITEMENT : Pendant l'application du produit, ne pas laisser les gens (excepté l'opérateur) ni les animaux de compagnie pénétrer dans la zone traitée. N'entrer dans la zone traitée qu'après avoir laissé sécher complètement le produit pulvérisé.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Toxique pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres à feuilles larges non ciblés.

Lessivage : Pour réduire le plus possible les risques contamination des eaux souterraines, le recours à des traitements localisés est recommandé dans les sites où les sols sont perméables (p. ex. sol sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

Ruissellement : Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné. Pour prévenir le ruissellement éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue. NE PAS irriguer pendant 24 heures après le traitement. Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

PRÉCAUTIONS : Ne pas l'utiliser sur des agrostides. Ne pas se servir du pulvérisateur d'herbicide pour d'autres fins. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. PROTÉGER DU GEL.

PREMIERS SOINS : **En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant. Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou partiellement utilisés devraient être éliminés dans des sites d'élimination de déchets dangereux provinciaux ou municipaux désignés.

En cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, ou pour de plus amples renseignements, composer sans frais le 1-800-268-2806. www.wilsonproducts.ca

® Sure-Gro IP Inc. / Lic. Premier Tech Home & Garden Inc.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))